

Dans cette Infolettre :

Mieux connaître le GARR

Les rapatriements en 2016

La situation dans les camps d'Anse à Pitres

Distribution à Anse à Pitres

Rencontre de la CCHD

Notre nouvelle page Facebook



Mots d'introduction

Le GARR met à votre disposition ce bulletin mensuel dans le souci de vous tenir plus informé des événements relatifs aux communautés frontalières et à la migration haïtienne. Mis à part le site et la page facebook du GARR, ce bulletin sera également un outil enrichissant pour mieux connaître les différents axes d'interventions de cette institution qui fait la promotion et la défense des droits migrants depuis 24 années.

Bonne lecture!

Rapatriements pour janvier 2016

2418 rapatriés
5031 retournés
102 mineurs

Personnes par points frontaliers

Malpasse : 303
Ouanaminthe : 791
Belladère : 527
Autres : 797

Groupes d'âge

0 - 17 ans : 31%
18 - 49 ans : 64.5%
50 ans et plus : 4%

Les rapatriements et les retours forcés pour le mois de janvier 2016

Le processus de rapatriements ne s'arrête pas pendant l'année 2016. (voir le tableau)

Parmi ces rapatriés, 102 mineurs non accompagnés sont recensés. La plupart de ces mineurs vivaient à Las Matas, à Santo Domingo, à Santiago et à San Juan de la Maguana. « Ils m'ont saisi et m'ont mis dans un bus pour m'envoyer en Haïti. Je leur ai demandé de voir mes parents, ils ont refusé cela », a déclaré un enfant.

Comme l'a observé le GARR, les rapatriés qu'il a accueillis sont dépourvus de tout et sont venus sans leurs effets. Ce qui représente une violation de leurs droits.

D'un autre côté, bon nombre de personnes qui sont retournées volontairement disent avoir perdu arbitrairement leur travail. Selon leurs témoignages, les mesures prises par les autorités dominicaines ont provoqué au sein du secteur patronal des vagues de révocations des étrangers à risque d'être déportés par l'Etat dominicain.

Les données ont montré que la majorité des ressortissants haïtiens rapatriés sont originaires des communes Cornillon Grand Bois, Fond-Verrettes et Anse-a-Pitres.

A la frontière de Jimani/Malpasse, un problème de logistique a affecté l'accueil des rapatriés au cours du mois janvier. L'autobus qui assurait le transport des employés de l'immigration haïtienne à Malpasse et des personnes rapatriées à ce point frontalier n'était pas disponible depuis le 19 janvier 2016 jusqu'à la fin de ce mois.

En effet, les 26 et 27 janvier 2016, les agents de l'immigration dominicaine avaient passé plus de 3 heures de temps à attendre sans succès des agents de l'immigration haïtienne auxquels ils devaient remettre les rapatriés haïtiens à Malpasse. Ne les ayant pas vus, ils étaient obligés de laisser partir les migrants haïtiens rapatriés qui sont généralement arrivés lassés et affamés à la frontière.

Certaines femmes rapatriées ont déclaré avoir subi des agressions sexuelles de la part de certains soldats dominicains au moment de leur rapatriement.

Le GARR lance un appel aux autorités haïtiennes d'exiger à l'Etat dominicain le respect des droits des migrants dans les processus des rapatriements. Il en profite pour attirer leur attention sur la violation des droits des mineurs qui sont rapatriés sans leurs parents.

Axes d'intervention

Promotion et défense des droits des migrant(e)s et des usagers de la frontière

Accueil et Réinsertion des migrant(e)s

Renforcement de capacités des OCB

Veille informative et Plaidoyer



Conditions difficiles pour les familles dans les sites d'hébergement d'Anse-à-Pitres

8 mois après leur établissement dans les sites d'hébergement d'Anse-à-Pitres, la vie des migrant(e)s haïtiens devient de plus en plus difficile. Ils font face à d'énormes difficultés. Le témoignage d'une femme rapatriée vivant sur le site de Fond Jeannette retrace bien son expérience migratoire difficile.

Manise, originaire de Fonds-Verrettes, décrit sa situation:

« Ici, je vis mal. Mon abri ne peut supporter ni le soleil, ni la pluie. Mes enfants ne vont pas à l'école », se plaint-elle.

Comme les 98 autres familles résidentes du site d'Hébergement de Fond Jeanette (SHFJ), cette femme de 29 ans dort dans un taudis recouvert de bâches usées avec ses 5 enfants et son mari. Avant son établissement sur ce site en juin 2015, elle vivait à San Pedro de Macorís en République Dominicaine

Pour s'occuper de ses enfants, Manise travaillait comme servante chez une Dominicaine à San Pedro de Macorís. Incapable de subvenir aux besoins de ses enfants avec le maigre salaire qu'elle recevait, la jeune maman a abandonné son activité de servante pour s'adonner au petit commerce.

Cette jeune migrante est arrivée dans le site Fond Jeanette après avoir été arrêtée avec ses enfants

par des soldats dominicains. Elle déplore la façon dont elle a été traitée par les soldats.

« On me bousculait pour me forcer à monter dans le bus. Mes enfants n'ont pas été protégés non plus car les soldats les ont envoyés avec dédain dans le bus », a-t-elle déclaré tristement.

Refugiée sur le site, elle a pu rentrer en contact avec son mari, une semaine après son rapatriement. Ce dernier déjà au chômage n'a pas pris de temps pour venir retrouver sa famille. Celle-ci dépend grandement de la solidarité de ses voisins pour avoir de quoi à manger.

Aujourd'hui, après 22 ans en République Dominicaine, Manise n'a plus de contact avec ses parents qu'elle a quitté depuis l'âge de 7 ans à Fonds-Verrettes, sa commune natale. Perdue dans son propre

pays, elle souhaite de l'aide pour trouver un endroit pour vivre dignement avec ses proches.

Le cas de Manise est semblable à celui des milliers autres ressortissants haïtiens qui ont été rapatriés sans avoir eu la possibilité de prendre leurs effets. Généralement interceptés en pleine rue ou en milieu de travail par les autorités dominicaines, ils/elles ont été conduits à la frontière en laissant en République Dominicaine des membres de leurs familles.

Encore une fois, le GARR dénonce de tels faits qui sont une violation des droits de la personne et du Protocole d'Accord signé entre les deux pays sur les mécanismes de rapatriements. Il en profite pour lancer un appel au secours des familles qui connaissent des situations difficiles dans les camps à Anse-à-Pitres.





Distribution de kits aux familles des sites d'hébergement d'Anse-à-Pitres

Le Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR) a organisé les 20, 21 et 22 janvier 2016 des distributions de 408 kits alimentaires et hygiéniques dans les sites d'hébergement à Anse à Pitres. Ces distributions s'inscrivent dans la continuité des actions déjà entreprises dans ces sites afin de soulager la situation de ces familles qui vivent dans des conditions précaires.

Les kits alimentaires comprenaient du riz, de l'haricot, du sucre, de l'avoine, d'harengs, du saumon, d'huile, du sel et du lait. Les kits hygiéniques comprenaient eux-mêmes de la pâte dentifrice, du savon à lessive, du savon de toilette, de la brosse à dent, du papier hygiénique etc.

« Je suis très heureuse de recevoir ce kit du GARR et je me sens soulagée. Hier j'ai nourri l'idée de retourner en République Dominicaine en quête d'un mieux-être, car mes enfants et moi souffrons beaucoup ici. Cependant, le geste posé par le GARR me donne encore de l'espoir », a martelé Madeleine, mère de 4 enfants.



La Commission de Concertation Haïtiano-Dominicaine (CCHD) a tenu sa dernière assemblée générale, à Port-au-Prince, les 14 et 15 janvier 2016 autour du thème Migration, Commerce, Environnement : De meilleures relations sur l'île pour le bien être des deux peuples. La CCHD est composé des organismes suivant: Le GARR, le SJM-Haïti, le RFJS, l'OBMICA, le MOSCTHA, le MUDHA et la Fondation Zile, Réseau Jacques Viau /CCDH, et Centro BONO.



Contact

www.garr-haiti.org
69, Rue Christ-Roi, P.O. Box: 19273
Port-au-Prince, Haïti
Tél : (509) 3722-3833
E-mail : admin@garr-haiti.org



Suivez nous sur facebook

<https://www.facebook.com/garrhaiti>

GARR 
Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés